

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **MUSI2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	13
Informations diverses	14
- Conditions d'accès	14
- Enseignements supplémentaires	18
- Pédagogie	20
- Evaluation au cours de la formation	20
- Mobilité et internationalisation	20
- Formations ultérieures accessibles	20
- Gestion et contacts	21

MUSI2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master approfondit l'apprentissage méthodologique et critique dans le domaine de la musicologie, mais n'inclut pas les approches méthodologiques de la recherche.

Il offre une formation de second cycle moins spécialisée que le master 120, mais tout aussi complète sur le plan des acquis.

Votre profil

Il cible, avant tout, les bacheliers en histoire de l'art et archéologie qui ne souhaitent pas se spécialiser dans une finalité spécifique.

Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie ;
- les secteurs de la culture et de la communication (galeries d'art, commerce des oeuvres d'art, antiquariat, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc.) ;
- l'enseignement et la recherche.

Votre programme

Vous suivrez une série de cours obligatoires que vous complèterez par une option au choix parmi: archéologie, histoire de l'art, archéologie et histoire de l'art.

MUSI2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) est appelé à atteindre.

Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis la maîtrise active et intégrée d'un corpus sélectif de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec professionnalisme dans les différents domaines de la musicologie.

Il pourra étudier et analyser une Œuvre, un corpus, ou un thème particulier et mener un travail de recherche personnel, objectif et méthodique brassant une quantité significative d'informations selon les méthodes disciplinaires et dans une démarche systématique et rigoureuse. Il démontrera sa capacité à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, montrera son aptitude à faire le point sur une question donnée sur base d'une heuristique de qualité et en mobilisant les principes de la critique documentaire. Il développera son autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, les enseignants de musicologie désirent former des acteurs ouverts sur le monde culturel et socioprofessionnel, capables de le comprendre et s'y intégrer avec facilité et efficacité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique : Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes.

- 1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe ;
- 1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques et culturelles contemporaines ;
- 1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.) ;
- 1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

2. Maîtriser des savoirs : Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la musicologie.

- 2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans plusieurs domaines de la musicologie ;
- 2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans l'un ou l'autre domaine plus spécifique ou dans les sciences auxiliaires ;
- 2.3. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de la musicologie, en lien avec les pratiques professionnelles de ces disciplines.

3. Appliquer les méthodologies disciplinaires : Étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la musicologie et en aiguisant son regard critique.

- 3.1. Étudier une Œuvre ou un objet, un site, un corpus particulier à travers une analyse formelle, technique, iconographique et iconologique en convoquant diverses approches disciplinaires ;
- 3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socio-culturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux ;
- 3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

4. Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique : Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

- 4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés ;
- 4.2. Effectuer une recherche documentaire sur un sujet : collecter une grande quantité d'informations (sources secondaires et primaires) et en sélectionner les plus pertinentes ;
- 4.3. Analyser une quantité importante d'informations : décrire, organiser et synthétiser les données de manière systématique et rigoureuse. Critiquer et confronter les documents ;
- 4.4. Interroger le corpus d'informations de manière pertinente : y appliquer les méthodologies disciplinaires tout en y apportant son propre regard réflexif et critique, construisant un travail neuf et personnel sur la problématique ;
- 4.5. Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, les résultats de sa recherche.

5. Gérer de façon autonome son travail et son parcours de développement : Faire preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

- 5.1. Gérer en autonomie un travail de recherche en appliquant une démarche scientifique et en mobilisant les savoirs acquis dans l'établissement d'états des questions sur des problématiques ou des objets de recherche spécifiques, pluridisciplinaires le cas échéant ;
- 5.2. Planifier et gérer son propre parcours, poser des choix personnels dans sa formation ;
- 5.3. Développer sa curiosité intellectuelle : être intéressé et ouvert aux perspectives d'évolution et de changement tant dans le domaine des connaissances que dans celui des méthodes de médiation de ces savoirs ;
- 5.4. Être acteur de sa formation : gérer de manière autonome l'acquisition et la mise à jour de ses connaissances et de ses savoir-faire ;
- 5.5. Gérer son temps et planifier les étapes de la réalisation d'un projet.

6. Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel : Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

- 6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;
- 6.2. S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;
- 6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;
- 6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun de 45 crédits, dont 20 crédits pour le travail de fin d'études ;
- et de 15 crédits d'option ou de cours au choix, à suivre à l'UCLouvain ou dans une des institutions partenaires : l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) ou l'Université de Liège.

> [Tronc commun](#) [prog-2020-musi2m1-tronc_commun]

> [Liste des options](#) [prog-2020-musi2m1-options]

> [Option en cultures et éthique du numérique](#) [prog-2020-musi2m1-lfia1800o]

> [Option en musicologie et histoire de l'art](#) [prog-2020-musi2m1-lmusi501o]

> [Option en musique-musicologie](#) [prog-2020-musi2m1-lmusi502o]

> [Option en animation, gestion et musique](#) [prog-2020-musi2m1-lmusi503o]

> [Option en arts de la scène et du spectacle](#) [prog-2020-musi2m1-lmusi504o]

> [Cours au choix](#) [prog-2020-musi2m1-lmusi505o]

Module complémentaire (concerne uniquement les étudiant.es qui ont obtenu un accès à la formation moyennant complément de formation)

> [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) [prog-2020-musi2m1-module_complementaire]

MUSI2M1 Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [45.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Travail de fin d'études (20 crédits)

○ LMUSI2898	Travail de fin d'études			20 Crédits	q1+q2
-------------	-------------------------	--	--	------------	-------

○ Cours de musicologie (25 crédits)

L'étudiant choisit 25 crédits parmi les cours ci-dessous :

⊗ LMUSI2450	Art et musique	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	q1 ⊙
⊗ LMUSI2460	Paléographie et langages de la musique ancienne	Anne-Emmanuelle Ceulemans	15h	5 Crédits	q1 ⊙
⊗ LMUSI2470	Questions spéciales d'analyse musicale	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	q2 ⊕
⊗ LMUSI2852	Musiques sacrées	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	q2 ⊙
⊗ LMUSI2861	Séminaire de recherche historique en musicologie		15h	5 Crédits	q2 ⊙

⊗ LMUSI2871	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	q1 ⊕
⊗ LMUSI2881	Questions spéciales d'histoire de la musique A		15h	5 Crédits	q1 ⊗
⊗ LMUSI2882	Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain	Christophe Pirene	15h	5 Crédits	q2 ⊕
⊗ LMUSI2894	Séminaire de musicologie	Anne-Emmanuelle Ceulemans	15h	5 Crédits	q1 ⊕
⊗ LMUSI2895	Stages et pratiques disciplinaires (musicologie)	Brigitte Van Wymeersch (coord.)	200h	10 Crédits	q1+q2

Options et/ou cours au choix

L'étudiant choisit une des cinq options suivantes ou 15 crédits parmi les cours au choix :

- > Option en cultures et éthique du numérique [prog-2020-musi2m1-lfiial800o]
- > Option en musicologie et histoire de l'art [prog-2020-musi2m1-lmusi501o]
- > Option en musique-musicologie [prog-2020-musi2m1-lmusi502o]
- > Option en animation, gestion et musique [prog-2020-musi2m1-lmusi503o]
- > Option en arts de la scène et du spectacle [prog-2020-musi2m1-lmusi504o]
- > Cours au choix [prog-2020-musi2m1-lmusi505o]

Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

○ LFIAL2010	Chaire Altissia : Enjeux culturels et éthiques du numérique	Chris Tanasescu	22.5h	5 Crédits	q1
○ LFIAL2020	Chaire Altissia : Pratiques du numérique en sciences humaines	Chris Tanasescu	22.5h+15h	5 Crédits	q2

o Un cours parmi : (5 crédits)

⊗ LFIAL2630	Méthodologie du traitement informatique des données textuelles	Cédric Fairon	22.5h	5 Crédits	q2
⊗ LFIAL2640	Humanités numériques	Paul Bertrand	15h	5 Crédits	q2
⊗ LFIAL2650	Analyse et édition de documents et données numériques en sciences humaines et sociales	Chris Tanasescu	15h	5 Crédits	q2
⊗ LFIAL2660	Séminaire : pratique du numérique	Chris Tanasescu (supplée Paul Bertrand)	15h	5 Crédits	q2
⊗ L HIST2600	Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire <i>Ce cours est accessible uniquement à l'étudiant en master en histoire ou ayant suivi la mineure en histoire</i>	Aurore François (coord.)	30h	5 Crédits	q2 △
⊗ LFILO2970	Seminar on (ethical aspects of) the relation between science and society in a digital world	Charles Pence	30h	5 Crédits	q2
⊗ LCLIB2120	Bibliothéconomie et bibliométrie : collections, services, ressources et médiation	Frédéric Brodtkom	15h	5 Crédits	q1 ⊕
⊗ LCLIB2130	Le livre numérique	Pierre Van Overbeke	15h	5 Crédits	q1 ⊕
⊗ LFSA2202	Ethics and ICT	Axel Gosseries Olivier Pereira	30h	5 Crédits	q2
⊗ LANTR2115	Séminaire d'Anthropologie du Numérique : technologie, jeux vidéos et mondes virtuels	Olivier Servais	15h	5 Crédits	q2
⊗ LCOMU2640	Education aux médias et littératie médiatique	Thibault Philippette	30h	5 Crédits	q1
⊗ LDEMO2640	"Big data" : capture et analyse de données massives	Christine Schnor	20h	5 Crédits	q2
⊗ LEUSL2113	Digital Europe	Christophe Lazaro Alain Strowel	30h	5 Crédits	q2

⌘ LSOC2002	Sociologie du numérique	Lionel Detry (supplée Laura Merla)	30h	5 Crédits	q2
⌘ MCOMU2209	Internet et société	Sandrine Roginsky	30h	5 Crédits	q1 Δ

Option en musicologie et histoire de l'art [15.0]

Cette option offre un choix de cours spécialisés dans le domaine de la musicologie. Elle est organisée en collaboration avec l'Université de Liège (ULiège) et l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Remarque : Certaines de ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours ci-dessous. Si le master 60 est réparti sur deux années académiques (allègement), l'étudiant peut choisir un cours de musicologie non encore suivi dans le tronc commun à la place d'un cours à suivre à l'ULiège et à l'ULB.

o Contenu:

⊗ EMUSI5003	Répertoire, interprétation, discographie (ULiège)		30h	5 Crédits	q1
⊗ EMUSI5004	Questions d'histoire des musiques populaires (ULiège)		30h	5 Crédits	q1
⊗ EMUSI5005	Séminaire d'histoire de la musique (ULiège)		30h	5 Crédits	q1
⊗ EMUSI5302	Séminaire : Musique ancienne (XVe-XVIIIe siècles) (ULB) Prérequis : lecture du solfège		36h	10 Crédits	q2
⊗ EMUSI5303	Patrimoine musical belge (ULB)		24h	5 Crédits	q1
⊗ EMUSI5304	Questions d'histoire comparée des arts en Europe (Temps modernes) (ULB) Prérequis ; Formation en philo et lettres		24h	5 Crédits	q1
⊗ LHART2220	Iconologie et sociologie de l'art	Ralph Dekoninck	15h	5 Crédits	q1 ⊕
⊗ LHART2240	Visual Culture Studies and Art History	Alexander Streitberger	30h	5 Crédits	q2
⊗ LGLOR2390	Typologie et permanences des imaginaires mythiques	Paul Deproost Charles Doyen Brigitte Van Wymeersch	30h	5 Crédits	q1 ⊙
⊗ LFIAL2150	Histoire de l'humanisme	Agnès Guiderdoni Aline Smeesters	22.5h	5 Crédits	q2 ⊙
⊗ LTHEO2431	Bible et culture L'étudiant choisit obligatoirement LTHEO2431P	Hans Ausloos (coord.) Ralph Dekoninck Geneviève Fabry Agnès Guiderdoni Brigitte Van Wymeersch	30h	5 Crédits	q2 ⊙

Option en musique-musicologie [15.0]

Cette option offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique, qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette option est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie).

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- | | |
|--|--|
| ○ Obligatoire | ⊗ Au choix |
| △ Activité non dispensée en 2020-2021 | ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021 |
| ⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021 | ■ Activité avec prérequis |

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours ci-dessous :

o Contenu:

⊗ EMUSI5201	Analyse et écriture (partie analyse) (IMEP)	60h	5 Crédits
⊗ EMUSI5202	Analyse et écriture (partie écriture) (IMEP)	60h	5 Crédits
⊗ EMUSI5203	Formations aux langages contemporains (IMEP)	30h	5 Crédits
⊗ EMUSI5205	Auditions commentées (IMEP)	15h	5 Crédits
⊗ EMUSI5207	Formation musicale (IMEP)	90h	10 Crédits
⊗ EMUSI5211	Théorie de la musique ancienne (IMEP)	30h	5 Crédits
⊗ EMUSI5212	Approche de l'ethnomusicologie (IMEP)	30h	5 Crédits

⊗ Tout autre cours du programme IMEP, collectif ou semi-collectif, en accord avec les responsables des programmes des deux institutions

Option en animation, gestion et musique [15.0]

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique. Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette option organisée en collaboration avec l'Ecole de communication de l'UCLouvain.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours ci-dessous :

○ Contenu:

⊗ LCOMU1211	Théories en information et communication	Thibault Philippette	30h+20h	5 Crédits	q2
⊗ LCOMU2605	Analyse des séries télévisées	Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits	q2
⊗ LCOMU2221	Analyse des productions cinématographiques	Nicolas Wouters Nicolas Wouters (supplée Sébastien Fevry)	22.5h	5 Crédits	q2
⊗ LCOMU2431	Journalisme et audiences : mesures , usages et engagement des publics	Gaspard Grosjean Stéphane Rosenblatt Olivier Standaert	15h	5 Crédits	q2
⊗ LTHEA2223	Droit et gestion culturelle	Ariane Joachimowicz	22.5h	5 Crédits	q2
⊗ MCOMU2209	Internet et société	Sandrine Roginsky	30h	5 Crédits	q1 △
⊗ MCOMU2703	Etudes culturelles	Sébastien Fevry	30h	5 Crédits	q1

Option en arts de la scène et du spectacle [15.0]

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les arts de la scène et du spectacle, ce qui leur permettra d'approfondir leur connaissance des domaines de l'opéra, de la tragédie lyrique et du spectacle, par l'étude de leurs composantes extra-musicales (scénographie, esthétique, approche comparée, histoire de la mise en scène, etc.).

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Au moins 15 crédits parmi :

o Contenu:

⊗ LTHEA2120	Sociologie du théâtre	Emmanuel Wallon	30h	4 Crédits	q1
⊗ LTHEA2135	Esthétique des arts du spectacle	Catherine Christophe	30h	5 Crédits	q1
⊗ LTHEA2141	Mise en scène : histoire et analyse I	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	q2 ⊕
⊗ LTHEA2142	Mise en scène : histoire et analyse II	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	q2 ⊙
⊗ LTHEA2151	Étude théorique de la scénographie	Véronique Lemaire	30h	4 Crédits	q1 ⊕
⊗ LTHEA2160	La scène belge : institutions et pratiques	Véronique Lemaire	30h	4 Crédits	q1 ⊙
⊗ LTHEA2206	Théâtre et arts visuels	Jonathan Châtel	22.5h	3 Crédits	q2 ⊕
⊗ LTHEA2207	Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène	Roberto Fratini Serafide	22.5h	3 Crédits	q2 ⊙
⊗ LROM2791	Littérature, théâtre et sciences humaines	Pierre Piret	30h	5 Crédits	q2 ⊙
⊗ LCOMU2605	Analyse des séries télévisées	Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits	q2

Cours au choix [15.0]

Ce module permet à l'étudiant de se constituer un programme personnel en fonction de son projet de formation propre, en accord avec le secrétaire de jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

MUSI2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'accès doivent être remplies au moment de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française de **niveau B1** du [Cadre européen commun de référence](#).

3° Faire état d'une **expérience pratique en musique et/ou en musicologie** acquise antérieurement à l'entrée en master ([Mineure en musicologie](#), [Certificat universitaire en musicologie \(fondements\)](#), [Certificat universitaire en musicologie \(approfondissement\)](#)), participation aux activités d'un conservatoire de musique, cours d'histoire de la musique, de méthodologie, etc., suivis en académie ou en Écoles supérieures en Art ([Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie](#), Conservatoire royal de Musique, etc.).

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès direct	
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès direct	Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté une autorisation d'inscription .
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté une autorisation d'inscription .
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements

Autre bachelier UCLouvain	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès direct	supplémentaires intégrés dans le programme de master Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté une autorisation d'inscription .
Autre bachelier UCLouvain	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté une autorisation d'inscription .
Tout autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès direct	
Autre bachelier	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès direct	
Autre bachelier	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Tout autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de musicologie	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès direct	
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bacheliers étrangers			
Tout bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le

parcours antérieur de l'étudiant
(voir [Accès sur dossier](#))

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles) (https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Toute licence		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters			
Tout master	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès direct	Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté une autorisation d'inscription .
Tout master	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté une autorisation d'inscription .
Tout autre master		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience personnelle/professionnelle significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé (musique et/ou musicologie), peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/valorisation-des-acquis-de-l-experience-vae.html>.

Accès sur dossier

Pour rappel, tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Si le parcours de formation antérieur des étudiants est jugé incomplet, des [enseignements supplémentaires](#) peuvent être intégrés à leur programme de master.

Étudiants porteurs d'un diplôme belge

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'inscription selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

Étudiants porteurs d'un diplôme international (UE)

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'admission selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

Étudiants porteurs d'un diplôme international (hors UE)

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er et/ou 2e cycle délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 55% (ou 11/20) de moyenne générale pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine.

Les dossiers ne remplissant pas cette condition de moyenne minimale requise seront écartés d'office.

Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative dûment attestée (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes de **renseignements complémentaires** concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be) de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

Toute **demande d'admission, d'inscription ou de réinscription** (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC) : <https://uclouvain.be/inscription>.

Si une **autorisation ou dérogation facultaire** est demandée par le Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/admission-et-inscription.html>.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il doit ajouter en début de son programme de master des enseignements supplémentaires visant à acquérir les matières prérequis pour les études visées.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme sera constitué par le jury en fonction du parcours antérieur de l'étudiant (maximum 60 crédits).

o Formation générale

⊗ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland	30h	3 Crédits	q1
⊗ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavalieri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	q1
⊗ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	45h	4 Crédits	q1
⊗ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	q1
⊗ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Paula Lorelle (supplée) Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	45h+10h	5 Crédits	q2

o Arts et civilisations

⊗ LARKE1150	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen	Laurent Verslype	30h	5 Crédits	q2
⊗ LARKE1151	Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance	Anne Dubois (supplée) Ralph Dekoninck Ingrid Falque	30h	5 Crédits	q2
⊗ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Jan Driessen Martina Marano (supplée) Marco Cavalieri	30h	5 Crédits	q2 ⊕
⊗ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Benoît Lurson Jan Tavernier	30h	5 Crédits	q1 ⊙
⊗ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours	Philippe Bragard	30h	5 Crédits	q2 ⊕
⊗ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire	Nicolas Cauwe Jan Driessen	30h	5 Crédits	q1 ⊕
⊗ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Philippe Bragard	30h	5 Crédits	q2 ⊙
⊗ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	30h	5 Crédits	q1 ⊙
⊗ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	30h	5 Crédits	q2 ⊙
⊗ LMUSI1511	Arts et civilisations: histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	37.5h	5 Crédits	q1 ⊕
⊗ LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Ralph Dekoninck	30h	5 Crédits	q2

o Musicologie

⊗ LMUSI1100	Musicologie: méthodes scientifiques et travaux	Brigitte Van Wymeersch	22.5h+0h	5 Crédits	q1+q2
⊗ LMUSI1120	Analyse musicale et théorie. Fondements	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	q2
⊗ LMUSI1130	Campus concert	Brigitte Van Wymeersch	7.5h	5 Crédits	q2
⊗ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	q1+q2 ⊙
⊗ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	q1+q2 ⊕

⌘ LMUSI1520	Organologie (partie historique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	22.5h	5 Crédits	q2 ⊕
⌘ LMUSI1521	Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	22.5h	5 Crédits	q2 ⊖
⌘ LMUSI1530	Sociologie et philosophie de la musique	Fanch Thoraval Brigitte Van Wymeersch	37.5h	5 Crédits	q1 ⊕
⌘ LMUSI1531	Musiques populaires	Christophe Pirenne	37.5h	5 Crédits	q1 ⊖
⌘ LMUSI1540	Histoire et analyse : du romantisme au XXe siècle	Christophe Pirenne Brigitte Van Wymeersch	37.5h	5 Crédits	q2 ⊕
⌘ LMUSI1541	Histoire et analyse : du baroque au classicisme	Brigitte Van Wymeersch	37.5h	5 Crédits	q2 ⊖

PÉDAGOGIE

Le master 60 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège, L'Université libre de Bruxelles et la haute école IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur l'approfondissement des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction de l'option choisie par l'étudiant.

A côté d'une solide formation universitaire en musicologie, ce programme s'appuie sur les ressources d'une pédagogie active qui forme l'étudiant à la pratique des métiers de la musique, notamment par le biais des stages (liens avec divers organismes culturels belges : Théâtre royal de la Monnaie, asbl Flagey, Festival Ars Musica, Maison de la musique de Bruxelles, MIM [Musée des Instruments de Musique, Bruxelles], etc.), mais aussi des contacts avec les milieux culturels et musicaux.

En outre, l'étudiant est invité à réaliser de nombreuses activités sur le terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, journées d'études..) qui le mettent en relation directe avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés. Ces activités font l'objet d'évaluations continues et régulières.

Ce master opte pour un modèle d'enseignement dans lequel les cours magistraux sont accompagnés d'un portefeuille de lectures obligatoires. Corrélativement, le professeur/promoteur de travail de fin d'études prend également le rôle de tuteur permettant un suivi intensif et personnalisé de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Plusieurs institutions belges interviennent comme partenaires dans ce programme (conventions de mobilité étudiante qui ne débouchent pas sur des co-diplomations) :

- l'[Université de Liège](#) et l'[Université libre de Bruxelles](#) proposent aux étudiants de suivre des cours dans le cadre de l'option « musicologie et histoire de l'art » ;
- l'[IMEP](#) (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Haute école supérieure d'enseignement artistique, Namur) coorganise avec l'UCLouvain l'option « Musique-Musicologie », qui permet aux étudiants d'approfondir l'aspect pratique de la musique en suivant quatre cours à l'IMEP ;
- l'[IHECS](#) (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) nous permet d'offrir une ouverture aux métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale par le biais de l'option « Animation, gestion et musique », que les étudiants suivent à l'IHECS.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html>)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Pour l'obtention du titre d'agrégé, l'étudiant accèdera au [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) à finalité didactique et bénéficiera d'une valorisation de crédits pour certains cours disciplinaires (voir les [conditions d'admission](#)).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>)
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html>).

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>)
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>)
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html> (<https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>)

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire de l'art, archéologie et musicologie ([ARKE](#))

Responsable académique du programme: Alexander Streitberger

Jury

- Philippe Bragard
- Brigitte Van Wymeersch
- Charlotte Langohr

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be